

République française

Département du Gers

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA ROMIEU
Délibération 2026_053**

L'an deux mille vingt-six et le sept septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LA ROMIEU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, rue du puits, sous la présidence de Monsieur Thierry CAMBOURNAC, Maire.

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 30/08/2026

Date d'affichage : 30/08/2026

PRESENTS : CAMBOURNAC Thierry, CASTAING Laurence, LAMARQUE Hervé, GASNIER Marie-José, COUPEY Jean, JACQUES Dominique, GUCKER-MAILLARD Agnès, RIVET Ingrid, CASTAY Lionel, DELOUS Fabrice, LABADIE Paul, MAUREL Vanessa, BEYRIES DELANNOY Margaux.

EXCUSÉS : MIJNSBERGEN – LACOME -

PROCURATION : néant

Secrétaire de séance : LABADIE Paul

OBJET: Désignation d'un référent communal pour la compétence intercommunale bâtiments scolaires

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la communauté de communes de la Lomagne Gersoise souhaite la désignation d'un référent communal concernant la compétence intercommunale « bâtiments scolaires », afin d'améliorer l'organisation et la planification des interventions.

Après en avoir délibéré,
le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE Mme MAUREL Vanessa en qualité de référente de la commune pour les interventions de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise dans le cadre de leur compétence sur les bâtiments scolaires.**



- **AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Certifiée et rendue exécutoire après publication et envoi à la Sous-préfecture le 11/09/2026.

Le Maire,
Thierry CAMBOURNAC

